Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Esthétique, veuillez visiter :
bpesthetique.fr/annales-sujets-et-corriges

BREVET PROFESSIONNEL

ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE

SESSION 2026

ÉPREUVE E3 : VIE ET GESTION DE L'ENTREPRISE

Coefficient : 5 Durée : 3 heures

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : ANALYSE FONCTIONNELLE ET RÉGLEMENTAIRE (5 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : ÉTUDE TECHNIQUE ET CALCULS DE GESTION (5 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : PRÉPARATION DU SOIN ET PROTOCOLE OPÉRATOIRE (6 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 4 : PRÉVENTION ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1, DR 2) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CAHIER DES CHARGES : INSTITUT ÉCLAT D'AZUR, 18 RUE DES TILLEULS, 37000 TOURS

Vous êtes salarié(e) de l'institut Éclat d'Azur, qui comprend deux cabines de soins, un espace d'accueil et une réserve. La gérante vous confie la préparation d'une journée portes ouvertes et la vérification de l'organisation de l'institut. Vous devez analyser le plan et les données des documents techniques, préparer un soin visage, participer au suivi des produits et proposer des mesures de prévention adaptées.

Les réponses doivent être justifiées à partir des documents fournis et des règles applicables. Les résultats des calculs seront arrondis au centième lorsque cela est nécessaire. Le barème total est de 20 points.

PARTIE 1 : ANALYSE FONCTIONNELLE ET RÉGLEMENTAIRE (5 points)

Organisation d'un institut et obligations professionnelles

À l'aide des documents DT 1 et DT 2, analysez l'organisation de l'institut et les obligations applicables à l'accueil de la clientèle, à l'information sur les prix et à la tenue des dossiers clients.

Repères réglementaires à exploiter

Domaine	Donnée fournie
Information sur les prix	Les prix des prestations doivent être accessibles et lisibles avant l'achat.
Données clients	Les données personnelles sont collectées pour des finalités déterminées et leur accès est limité aux personnes habilitées.
Produits cosmétiques	Le règlement (CE) n° 1223/2009 encadre notamment la mise sur le marché et la sécurité des produits cosmétiques.
Hygiène des locaux	Les surfaces et matériels doivent être entretenus selon leur usage et les consignes des produits employés.

Synthèse des règles applicables dans la situation décrite.

1.1 (1,5 point) À partir du DT 1, indiquez deux fonctions distinctes de l'espace d'accueil et deux fonctions distinctes de la réserve. Justifiez chaque réponse par un élément du plan ou des données fournies.

1.2 (1,5 point) La gérante souhaite afficher une offre « soin découverte » à 49 € au lieu de 60 €. Citez deux informations que l'institut doit rendre accessibles au client avant son achat, en vous appuyant sur le DT 2.

1.3 (2 points) Un fichier informatique contient le nom, le numéro de téléphone, les préférences de soin et les contre-indications déclarées par les clients. Indiquez deux mesures concrètes de protection de ces données et une règle de conduite à appliquer lorsqu'un client demande l'accès à ses informations. Appuyez votre réponse sur le DT 2.

PARTIE 2 : ÉTUDE TECHNIQUE ET CALCULS DE GESTION (5 points)

Exploitation du plan, métrés et suivi des produits

Le plan de l'institut est fourni au DT 1. Les dimensions réelles de la salle d'accueil sont de 4,00 m sur 3,00 m. Le revêtement de sol sera commandé avec une marge de 8 % pour tenir compte des découpes et des pertes. Le suivi des produits est fourni au DT 3.

Données de calcul du revêtement

Donnée	Valeur
Longueur de la salle d'accueil	4,00 m
Largeur de la salle d'accueil	3,00 m
Marge de commande	8 %
Surface couverte par un carton	1,20 m²
Prix d'un carton	28,80 € TTC

Dimensions réelles et conditionnement communiqués par le fournisseur.

2.1 (1,5 point) Calculez la surface de la salle d'accueil, puis la surface à commander en intégrant la marge de 8 %. Présentez les calculs. La formule à utiliser est $S = L \times l$.

2.2 (1,5 point) Déterminez le nombre de cartons à commander et le coût total TTC. Tout carton étant indivisible, arrondissez le nombre de cartons à l'entier supérieur. Complétez le DR 1.

2.3 (2 points) À partir du DT 3, calculez le stock final du sérum après les ventes et le stock minimum à recommander. La formule est $\text{stock final} = \text{stock initial} - \text{quantité vendue}$. Calculez ensuite le taux de marque sur une unité vendue, avec un prix de vente de 32,00 € TTC et un coût d'achat de 12,00 € HT. Pour le calcul, utilisez $\text{prix de vente HT} = \text{prix de vente TTC} / 1{,}20$, puis $\text{taux de marque} = (\text{prix de vente HT} - \text{coût d'achat HT}) / \text{prix de vente HT} \times 100$. Complétez le DR 1.

PARTIE 3 : PRÉPARATION DU SOIN ET PROTOCOLE OPÉRATOIRE (6 points)

Préparation d'un poste de soin et respect des consignes produits

Vous préparez une cabine pour un soin visage. Le DT 2 précise les consignes d'entretien du matériel et le DT 3 donne les caractéristiques du produit de nettoyage concentré utilisé pour les surfaces. La notice indique une dilution à 2 % en volume, soit 20 mL de concentré par litre de solution prête à l'emploi.

Extrait de fiche de préparation du poste

Élément	Consigne ou donnée
Surface de travail	Nettoyer avant et après le soin
Linge	Prévoir une protection propre pour chaque client
Matériel réutilisable	Nettoyer puis appliquer la procédure adaptée au matériel
Solution de nettoyage	Dilution prescrite : 20 mL de concentré par litre de solution prête à l'emploi
Volume à préparer	750 mL

Données nécessaires à la préparation du soin.

3.1 (1,5 point) Calculez le volume de concentré nécessaire pour préparer 750 mL de solution à la dilution prescrite. Indiquez également le volume d'eau à ajouter pour obtenir le volume final demandé. Utilisez $V_{concentré} = 20 \times V_{final} / 1000$, les volumes étant exprimés en mL.

3.2 (2,5 points) Rédigez, dans l'ordre chronologique, cinq étapes essentielles de préparation et de remise en état de la cabine entre deux clients. Votre proposition doit prendre en compte l'hygiène des mains, le linge, les surfaces, le matériel réutilisable et le rangement des produits. Appuyez-vous sur le DT 2.

3.3 (2 points) Complétez le DR 2 en distinguant, pour chaque élément indiqué, l'action à réaliser et le moment où elle doit être effectuée. Les réponses doivent respecter les consignes des DT 2 et DT 3.

PARTIE 4 : PRÉVENTION ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (4 points)

Repérage des risques et choix de mesures de prévention

Lors de la journée portes ouvertes, plusieurs personnes circulent dans l'institut. Une solution de nettoyage vient d'être préparée et un câble d'appareil électrique traverse momentanément une zone de passage. Le DT 2 rappelle les principes généraux de prévention et les consignes de sécurité applicables dans l'établissement.

Situations à analyser

Situation	Conséquence possible
Câble dans une zone de circulation	Chute ou détérioration de l'appareil
Flacon de produit transvasé sans étiquette	Erreur d'utilisation ou exposition au produit
Posture statique prolongée	Fatigue et douleurs musculosquelettiques
Serviettes utilisées déposées avec le linge propre	Contamination croisée

Les situations sont observées dans les locaux de l'institut.

4.1 (2 points) Choisissez deux situations du tableau et, pour chacune, indiquez le risque correspondant et une mesure de prévention immédiate. Complétez le DR 2.

4.2 (1 point) Un produit est projeté dans les yeux d'un salarié. Indiquez les deux premières actions à mettre en œuvre en vous conformant à la fiche de données de sécurité du produit et aux consignes de l'établissement. Ne proposez pas de traitement médical.

4.3 (1 point) Indiquez une règle de tri ou de rangement des déchets et du linge à appliquer après le soin afin de limiter les risques de contamination croisée.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : PLAN FONCTIONNEL DE L'INSTITUT ÉCLAT D'AZUR

L'institut est un local rectangulaire de 8,00 m sur 6,00 m. Le plan est schématique et n'est pas destiné à l'exécution de travaux. La salle d'accueil mesure 4,00 m sur 3,00 m. Les deux cabines sont distinctes de l'espace d'accueil. La réserve est destinée au stockage des produits et du linge propre. Les passages doivent rester dégagés. Échelle graphique indicative : 1:50.

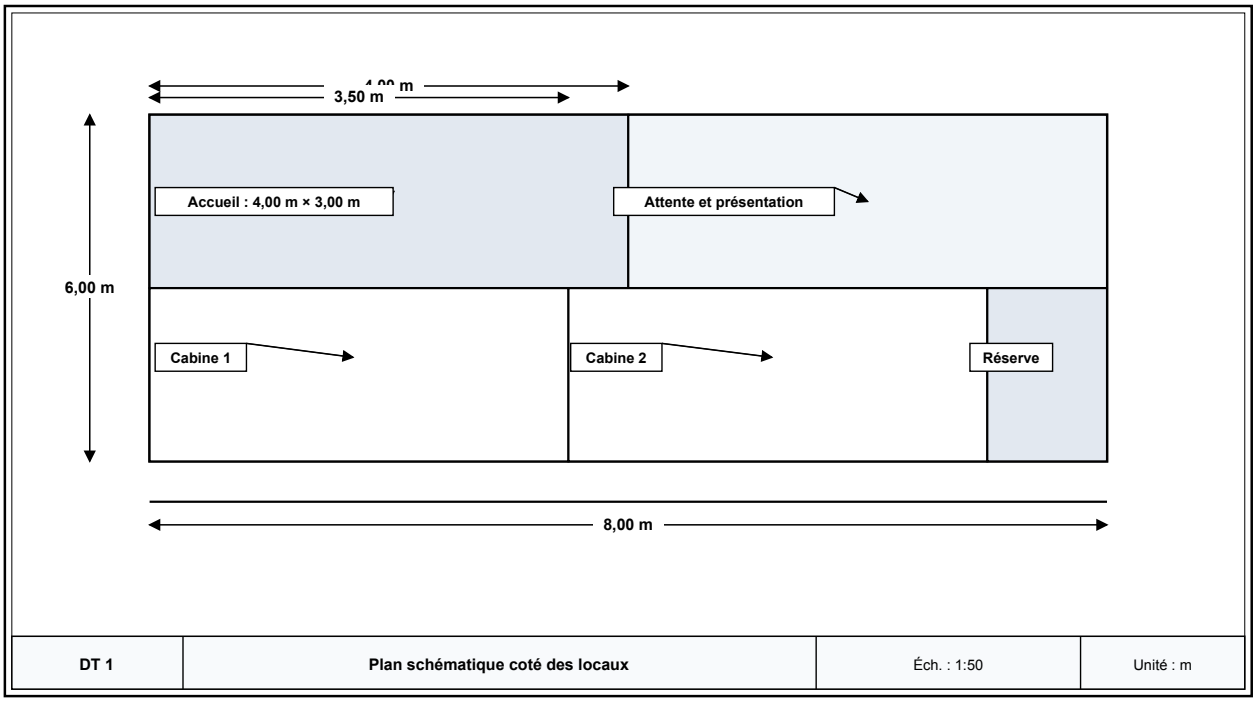


Schéma fonctionnel, dimensions réelles indiquées en mètres.

Fonctions des espaces

Espace	Fonction principale	Point de vigilance
Accueil	Réception, information et encaissement	Maintenir un cheminement libre
Attente et présentation	Attente des clients et présentation des produits	Présenter les prix de façon accessible
Cabines 1 et 2	Réalisation des prestations	Préparer et remettre en état le poste
Réserve	Stockage des produits et du linge propre	Séparer les produits et le linge des déchets

Données communiquées par la gérante.

DT 2 : REPÈRES RÉGLEMENTAIRES, HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Les éléments ci-dessous constituent les repères documentaires à utiliser pour répondre aux questions. Le règlement (CE) n° 1223/2009 concerne les produits cosmétiques mis sur le marché.

Les obligations d'information sur les prix des prestations relèvent notamment des règles françaises relatives à l'information du consommateur. Le traitement des données personnelles est encadré par le règlement (UE) 2016/679 et la loi Informatique et Libertés. L'employeur évalue les risques professionnels et met en place des mesures de prévention conformément au Code du travail, notamment aux principes généraux de prévention. Les consignes particulières d'emploi d'un produit sont celles de son étiquette et de sa fiche de données de sécurité.

Consignes d'organisation et de prévention

Thème	Consigne
Information du client	Rendre les prix des prestations accessibles avant l'achat et présenter clairement les conditions de l'offre.
Données personnelles	Limiter la collecte aux besoins définis, sécuriser l'accès et répondre aux demandes d'exercice des droits selon la procédure de l'établissement.
Hygiène des mains	Réaliser l'hygiène des mains aux moments pertinents de la prise en charge et après les tâches exposantes.
Surfaces	Respecter la notice du produit, son temps de contact et les précautions d'emploi.
Matériel réutilisable	Appliquer une procédure adaptée à la nature du matériel et aux consignes du fabricant.
Linge	Utiliser du linge propre pour chaque client et séparer le linge utilisé du linge propre.
Circulation	Retirer ou sécuriser immédiatement tout obstacle dans une zone de passage.
Produit transvasé	Ne pas utiliser un récipient dépourvu d'identification conforme aux consignes de l'établissement.
Projection dans les yeux	Se reporter immédiatement à la fiche de données de sécurité, appliquer les premiers secours qui y sont indiqués et solliciter les secours adaptés.

Repères à appliquer dans les situations décrites par le sujet.

DT 3 : DONNÉES DE GESTION ET FICHE DU PRODUIT DE NETTOYAGE

Le produit de nettoyage concentré est destiné aux surfaces compatibles. Sa notice prescrit une dilution de 20 mL de concentré par litre de solution prête à l'emploi. Le port des équipements de protection indiqués sur l'étiquette est requis. La solution doit être préparée dans un récipient propre et identifié. Les données de ventes ci-dessous concernent le sérum utilisé lors des soins et proposé à la vente au détail.

Suivi du sérum et données commerciales

Indicateur	Valeur
Stock initial du sérum	18 unités
Quantité vendue	7 unités
Stock minimum souhaité	5 unités
Prix de vente unitaire TTC	32,00 €
Taux de TVA applicable pour l'exercice	20 %
Coût d'achat unitaire HT	12,00 €

Données de la semaine écoulée.

Fiche de préparation du produit de nettoyage

Donnée	Consigne
Dosage	20 mL de concentré par litre de solution prête à l'emploi
Préparation	Mesurer le concentré puis compléter avec de l'eau jusqu'au volume final prescrit
Identification	Identifier le récipient conformément aux consignes de l'établissement
Stockage	Conserver le produit dans son emballage ou récipient identifié, hors de portée de la clientèle
Protection	Appliquer les équipements de protection et précautions indiqués par le fabricant

Respecter les instructions figurant sur l'étiquette et la fiche de données de sécurité.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Feuille de calcul des métrés et du suivi des produits — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Compléter directement les cases prévues. Indiquer les unités et conserver les résultats utiles aux décisions de commande.

Métré et commande du revêtement

Calcul	Résultat
Surface de la salle d'accueil	.....
Surface majorée de 8 %	.....
Nombre de cartons à commander	.....
Coût total TTC	.....

À compléter à partir du DT 1 et des données de la partie 2.

Suivi du sérum

Indicateur	Calcul ou résultat
Stock final après les ventes	.....
Quantité à commander pour atteindre le stock minimum souhaité	.....
Prix de vente unitaire HT	.....
Taux de marque	.....

À compléter à partir du DT 3.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Préparation du poste et analyse des risques — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Compléter le tableau avec des actions concrètes et directement applicables dans l'institut. Pour la question 4.1, traiter deux situations distinctes du tableau fourni dans la partie 4.

Actions de préparation et de remise en état

Élément	Action à réaliser	Moment
Hygiène des mains	.....	.....
Linge	.....	.....
Surface de travail	.....	.....
Matériel réutilisable	.....	.....

À compléter pour la question 3.3.

Repérage des risques

Situation retenue	Risque	Mesure de prévention immédiate
.....	.....	.....
.....	.....	.....

À compléter pour la question 4.1.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.